

Perdu dans ma recherche d'emploi (M2 Personnes Vulnérables)

Par **alextha**, le **06/02/2018** à **19:41**

Bonjour à tous,

Je poste ce message car je suis complètement perdu quant à ma recherche d'emploi...

J'ai obtenu un Master 2 "Protection des Personnes Vulnérables" il y a plus d'un an, mais malheureusement je n'ai toujours pas trouvé d'emploi dans le Droit.

Depuis l'obtention de mon M2, j'ai travaillé près d'un an dans le commerce, et je recherchais en même temps un poste de juriste, en association tutélaire afin d'être en adéquation avec ma spécialité.

Malheureusement, les recherches n'ont pas été fructueuses du tout, et je n'ai toujours pas trouvé de poste.

La double difficulté qui se présente est que d'une part je n'ai pas d'expérience dans le domaine juridique, et d'autre part que ma spécialité n'offre pas autant de choix que d'autres plus répandues, comme pourrait l'être le Droit Social par exemple.

Mon champ de recherche est donc un peu plus limité, et je le ressens.

Mis à part dans les assos tutélaires, j'ai également postulé en banques, assurances, ainsi que dans les associations d'aide aux victimes / enfants, puisqu'il y avait normalement des débouchés d'après les dirigeants de notre M2.

Devant cette absence de réponse favorable, je me demande quoi faire. Car malheureusement, l'attente est longue et je commence à douter...

Refaire un M2 pour avoir une spécialité de plus?

Changer de voie? Etant donné que la vente est un domaine qui m'intéresse aussi.

Il y a peut-être des idées de poste dans ma spécialité auxquelles je n'aurai pas pensé?

S'il y a des personnes qui ont fait le même M2 que moi, j'aimerais bien avoir éventuellement vos avis / témoignages.

Bonne soirée à vous, en espérant que vous pourrez m'apporter quelques avis pour m'aiguiller [smile3]

Par **Herodote**, le **06/02/2018** à **19:57**

Bonsoir,

A ma connaissance, le débouché naturel d'une telle formation est le métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM). C'est à dire, Tuteur/Curateur d'une personne. Il me semble qu'il faut le Certificat National de Compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (CNC MJPM). Je ne sais pas si votre master vous a permis d'obtenir ce certificat.

En dehors de ce débouché. Il reste l'ensemble des débouchés communs aux formations juridiques : examen du CRFPA (pour devenir avocat), concours du monde de la justice (ENM, ENPJJ, ENG, ENAP (CPIP et DSPIP notamment)...).

Par **Lorella**, le **06/02/2018** à **21:29**

services sociaux des collectivités territoriales, associations de défense, protection de la jeunesse, institut médical éducatif, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes surendettées.

Connaissez vous la PMSMP : vous signez une convention de stage avec Pole Emploi et une structure où vous avez trouvé un stage dans le but de découvrir le métier et éventuellement aboutir à un contrat de travail.

<https://clara.pole-emploi.fr/aides/detail/pmsmp>

Par **alextha**, le **08/02/2018** à **13:52**

Merci pour ces réponses rapides.

Effectivement, le métier de MJPM est le plus recherché dans cette spécialité, et le CNC n'est pas toujours obligatoire pour exercer cette fonction en association.

Mais je ne pense pas que ce métier me plairait forcément beaucoup, dans le sens où au delà des compétences, il faut réellement être fait pour ça et surtout avoir le moral, car on ne voit pas toujours de choses faciles auprès des majeurs.

Le must pour moi aurait été de pouvoir être juriste dans une association tutélaire, mais il y en a peu dans les associations tutélaires malheureusement. Certaines n'en ont même pas du tout.

Mais effectivement, les concours peuvent aussi être une option.

Parmi tous les domaines que vous m'avez cité (association de défense, protection des mineurs, etc...), beaucoup m'intéressent, seulement je ne sais pas lequel me permettrait de mettre le plus en avant mes connaissances juridiques. Car au final, c'est ça qui m'intéresse avant tout, mais vu le nombre de domaines, on s'y perd un peu.

Non je ne connaissais pas la PMSMP, cela semble être en effet une option intéressante pour voir si tel métier peut me plaire sur la durée. Je vais y penser!

Par **druonm**, le **08/02/2018** à **14:39**

Bonjour,

Peut-être envisager une formation bancaire en 1 an (M2) pour travailler au sein d'un parcours confiance ? Ce n'est pas nécessairement du droit pur mais le métier correspond parfaitement à tes attentes.

Bon courage !

Par **Lorella**, le **08/02/2018** à **17:05**

Se confronter à la réalité du métier lors d'un stage permet en effet de voir si cela correspond à son profil. La PMSMP est idéale.